

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT  
-----

Ouagadougou, le 07 MAI 2024

DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 24-00353 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom  
suit, est déclaré admissible au concours professionnel de  
**recrutement de cinq (05) élèves Techniciens Supérieurs  
Géomètres, session 2024.**

Il s'agit de :

**TECHNICIENS SUPÉRIEURS GÉOMÈTRES**

**ADMISSIBLE**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	CONSEIGA BOUREIMA	378533	B17557885	31/05/90

Arrêté la présente liste à 1 nom(s).

Par ailleurs, le candidat admissible a dix (10) jours ouvrables,  
à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour  
déposer son dossier physique, à la Direction des Ressources Humaines  
du Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général



**Hamidou SAWADOGO**

Officier de l'Ordre de l'Etat